

LEKHA DODI

בס"ד

HORAIRES CHABAT NICE
08 H'ECHEVAN 5774

Vendredi 11 Octobre 2013

Allumage Nérot : 18H36

Chekia : 18H54

Samedi 12 Octobre 2013

Fin de Chabat : 19H35

Rabénou Tam : 19H59

PARACHAT LEH LEHA

535

INFLUER SUR SA DESCENDANCE !

Par Rav Moché Mergui chlita Roch Hayéchiva

La Thora dit : (Béréchit 17-1) : « Je suis Hachem le Tout puissant, marche devant Moi et sois parfait ». Rachi explique ainsi l'expression « marche devant Moi » : Je serai ton D. et ton Patron. Le Targoum traduit : « attache toi à Mon service ».

« Sois parfait » constitue, selon Rachi, un ordre. Plusieurs questions se posent alors :

1. En quoi consiste cette perfection? Si c'est un ordre, en quoi et pourquoi est-ce une épreuve?
2. Pourquoi la Mitsva de la Berit Mila revêt-elle une importance équivalente au 612 autres Mitsvot? En effet, il faut noter que le mot Berit, en hébreu, possède une valeur numérique de 612.
3. La Mitsva de la Mila est la seule et unique Mitsva qui est pratiquée le jour du Chabbat, donc supérieure à la sainteté du Chabbat.
4. C'est la seule Mitsva qui se pratique sur un enfant de 8 jours, qui n'a pas encore atteint l'âge de Bar Mitsva.
5. La Gmara Nedarim 32B constate que le mot Berit (Alliance) est mentionné 13 fois dans ce chapitre, d'ou l'appellation en hébreu Berit Cheloch Essré, qui correspondent aux 13 Midot (Attributs divins). Comme il est dit dans la prière de Kl meleh Yochev... : « Lorsque nous évoquons les 13 Attributs de Miséricorde, nous implorons Hachem en disant Souviens toi de Berit Cheloch Essré des 13 alliances ». Par ce mérite, nous espérons obtenir des faveurs divines.

Certes, Avraham Avinou a déjà été confronté à six épreuves qu'il a surmontées avec succès:

- * Il a quitté son pays natal ;
- * Il subi la famine ;
- * Sarah est prise en otage par le Pharaon ;
- * Il mène la guerre contre les 4 Rois;
- * Avymeleh, roi des Philistins, kidnappe Sarah ;
- * L'union avec Hagar, après avoir constaté la stérilité de Sarah.

A la différence des épreuves précédentes, qui pouvaient déstabiliser Avraham Avinou dans sa Emouna (sa croyance), Hachem lui demande à présent d'accomplir la Mitsva de la Mila sur lui même et sur sa descendance, âgée de 8 jours, jusqu'à la fin des temps. L'épreuve consiste à accomplir l'acte de la Mila avec une PERFECTION ABSOLUE et une CONVICTION TOTALE pour influencer sur sa descendance, jusqu'à la Fin des Temps.

Par la Mitsva de la Mila, Avraham Avinou a engagé toute sa descendance, il a transmis la passion, l'amour d'accomplir la première Mitsva de la Vie humaine, avec perfection et joie. Ce n'était pas si évident! Cette Mitsva mérite bien les 13 Alliances.

Raban Chimon ben gamliel enseignait (Chabbat 130A) : Toute Mitsva que les Béné Israel ont accepté avec joie, comme la Berit Mila, à propos de laquelle le Roi David dit : (Psaume 119, verset 162) : « Je me réjouis de Ta parole comme celui qui trouve un butin considérable" est, encore de nos jours, accomplie dans l'allégresse.

LE SECOND RÔLE

Par JEAN ABRAHAM CHEKROUNE

Dans la paracha de cette semaine (Leh' Lé'h'a) il y a un personnage centrale c'est Abraham, cela s'appelle le premier rôle. On parle très peu du second rôle en l'occurrence Sarah sa femme

Quelles impulsions a-t-elle eu dans le parcours de son mari ?

Au début de la paracha D'ordonne à Abraham de partir pour lui

Au verset 5 on cite le nom de son neveu Loth et après seulement on parle de Sarah (verset 6), d'ailleurs certains commentateurs affirment que D n'a pas demandé à Abraham d'emmener Loth avec lui.

Le Zohar note que Abraham pris Sarah par persuasion, car un homme n'a pas le droit de conduire son épouse en terre étrangère sans son consentement. Quelle aurait été la suite si Sarah avait refusé de suivre Abraham ? La question reste posée.

Plus loin quelques sources nous expliquent notamment que Abraham convertissait les hommes et Sarah convertissait les femmes et que Abraham avait l'habitude d'installer la tente de sa femme avant la sienne.

Au chapitre 12 verset 11 une information assez rare dans la Torah pour la signaler on parle de l'apparence physique de Sarah « voici que je savais, tu es une femme de belle apparence ». Pharaon prendra en captivité Sarah et on peut se poser une question : Comment une personne si irréprochable en honnêteté comme Abraham a pu mentir en disant que Sarah était sa Soeur alors qu'en réalité elle est sa femme ? Au passage rappelons que Sarah était la nièce d'Abraham. Le midrash Haggadol répond « Un homme désigne souvent une proche parente par le vocable de sœur. Donc Abraham n'a pas vraiment menti. Rappelons tout de même que dans cette épreuve Sarah sauve la vie d'Abraham et le rend immensément riche

Mais on le sait tous, aux yeux de leur époux et de leurs enfants la femme ou la mère est toujours la plus belle du monde !

On retrouve Sarah au chapitre 16 à 17 quand elle décide de donner Hagar sa servante depuis 10 ans à Abraham pour qu'elle enfante un fils prénommé Ichmael. Notons que

Hagar était la fille du Pharaon. Et on explique la raison du départ de Hagar de chez Abraham « dès qu'elle assurerait la postérité d'Abraham Hagar ne s'est plus sentie subordonnée à Sarah (Radak). Abraham ne voulant pas sanctionner une de ses épouses s'en est remis au choix de Sarah puisque Hagar était en réalité la servante de Sarah et non de Abraham. Sarah n'avait aucune malveillance et désirait seulement contraindre Hagar à abandonner son attitude méprisante au lieu de reconnaître le rang plus élevée de Sarah, Hagar s'est alors enfuie (Abrabanel, Sforno)

Sarah savait aussi prendre sa responsabilité.

Vingt quatre ans après être parti D' décide de changer les noms : Avram devient Abraham et Sarai devient Sarah. Abraham apprend qu'il aura un fils qu'il appellera Isaac.

Fin de la paracha pour l'évocation de Sarah.

A travers ces épisodes on se rend compte du rôle prépondérant qu'a eu Sarah.

Question : Abraham aurait-il réussi ses épreuves si sa femme ne l'avait pas suivi ? Je n'ai pas de réponse !!!

C'est la raison pour laquelle je pense qu'il faut être plus vigilant dans la lecture de la paracha. De temps en temps on a tendance à oublier des personnages clés de la naissance du peuple. Sarah en fait partie !

Cela nous aidera peut-être ce soir (vendredi soir) à lire le Echet'Hayil avec plus d'entrain qu'à l'habitude.

Pour conclure permettez-moi d'adresser tous mes vœux de Refoua Chéléma au Rabbin Zemmour ainsi qu'à tous les malades d'Israël ; que D puisse entendre nos tefilots.

Je tiens également à féliciter chaleureusement toute l'équipe du Léha Dodi à qui je souhaite une bonne année

Cet article a été écrit en l'honneur du 'hatan habar mitsva Eliahou Zerbib à qui je réitère tous mes vœux de Mazal Tov.

Enfin je ne peux pas terminer cet article sans saluer nos lecteurs de Jérusalem Eytan, Ilan et surtout à ma 'havrouta Malkiel Acher Mergui à qui je souhaite un bon shabbat ainsi qu'à vous tous.

Peut-on utiliser un balai durant Shabbat ?

Par Rav Yona Ghertman

Dans les époques précédentes, les sols des maisons étaient en terre. Il existait alors un interdit de balayer, car le fait de soulever la poussière entraînait un remplissage des petits trous éparpillés ici et là sur le sol. Or, un tel acte constitue un « *binyan* », c'est-à-dire, une construction interdite le Shabbat. Le **Shoul'han Aroukh** précise donc que si les sols sont recouverts (de plancher, carrelage, etc...), ce problème n'existe plus (OH 337, 2). Le **Rama** sur place, ajoute cependant que l'habitude des Ashkénazim est de ne pas balayer, même sur un sol recouvert. Le **Michna Beroura** explique qu'en s'habituant à nettoyer les endroits carrelés, on risque d'en venir par la suite à en faire de même pour les sols en terre.

De nos jours, même les Ashkénazim peuvent passer le balai dans la maison, sans se soucier de cette dernière raison. Le **Biour Halakha** précise en effet que dans les endroits dans lesquels il existe peu de maisons avec un sol en terre, le risque n'existe plus. Or, dans les villes où nous vivons, tous nos sols sont recouverts. Il rajoute également deux autres problèmes qui peuvent facilement être résolus :

- Le risque de transporter du *mouktsé* en balayant : Puisqu'il est permis de déplacer des aliments *mouktsé* lorsque ceux-ci dégoûtent les habitants de la maison (*graf shel réi*) et que le balai ne constitue pas un déplacement direct (*tiltoul min hatsad*), ce risque n'existe pas.

- Le risque de casser les branchettes ou fibres fixées sur la brosse du balai : Il suffit de prendre des balais durs pour éviter ce problème. Or de nos jours, les branchettes de la brosse ne se détachent pas dans la majorité des balais.

Par conséquent, il n'y a pas d'obstacle à balayer sa maison le Shabbat.

Malgré tout, il faut bien comprendre qu'il n'est question que du Shabbat (ou du Yom-Tov), c'est-à-dire, d'un nettoyage qui a pour objectif de rendre propre sa maison durant ce jour. Mais, si le balayage se fait à la fin du Shabbat, afin d'avancer son ménage de la semaine, ce sera interdit. Tout ce qui constitue une préparation pour la semaine est interdit, à l'exception de quelques cas bien précis énumérés au début du chapitre 306 du Shoul'han Aroukh. Passer le balai à la fin de Shabbat rentre sans conteste dans le domaine de l'interdit, car il est évident pour tous que cela constitue une action accomplie en vue de ses propres intérêts, et non pour l'intérêt du Shabbat (voir TB Shabbat 150a).

Pour conclure, on peut donc affirmer qu'il est autorisé de balayer chez soi durant le Shabbat. Plus encore, cela peut rentrer dans le cadre de la *mitsva* de respecter Shabbat (*likhvod Shabbat*) puisqu'on montre notre attention pour ce jour sacré, en laissant la maison dans le plus bel état possible. **En revanche, le même acte accompli le samedi soir avant la sortie du Shabbat sera interdit, car il n'est pas fait en l'honneur du jour, mais en préparation de la semaine à venir.**

Prochainement, nous nous pencherons sur l'utilisation d'eau et de torchons pour nettoyer le sol ou la table durant Shabbat (à suivre- b'n).



L'Homme, dans tous ses états ! – 1^{ère} partie

Par Rav Imanouël Mergui

Je ne traite pas ici de l'homme dans le sens masculin du terme mais dans le sens existentiel de ce que ce mot renferme. Je vous propose d'étudier un enseignement des Maîtres de la Michna à ce propos.

« **Quatre caractéristiques en l'homme !** », nous dit Pirké Avot (chapitre 5 michna 10).

Qu'est-ce que l'homme ? Comment se définit-il ? En quoi est-il un homme ? Autant de formules plausibles pour s'interroger de ce qui fait de l'homme ce qu'il est ! Mon Grand Maître Rav Chlomo Wolbe ztsoukal a consacré une étude extraordinaire sur ce sujet qu'il appelle « *maâreh'ète haadam* » dans son ouvrage fabuleux *Alé Chour*. Il est de toute évidence qu'on ne pourra rapporter ne serait-ce que succinctement ses propos, ceux-ci nécessitent : un livre, du temps, un stylo... Il est vrai que les philosophes, les psychologues, les sociologues se sont eux aussi interrogés de la façon dont il faille définir l'homme. Les dictionnaires proposent également leur lecture de l'homme. On pourrait presque dire qu'autant d'homme sont autant

de définition que peut supporter l'homme. Dans les prochains articles je vous invite à cette étude passionnante et aventurière que ce que peut représenter l'homme.

Commençons par cette Michna des Pirké Avot qui voit quatre types d'homme. Cette Michna nous laisse comprendre qu'il n'y a pas une définition unique à l'homme ; l'homme se définit d'au moins quatre façons et il en reviendra à chaque homme de choisir le genre d'homme qu'il veut être. La qualité d'homme n'est pas imposée à l'homme, c'est à chaque homme de développer l'homme qu'il veut être ! Ceci s'inscrit dans le libre arbitre même de l'homme !

« 1) Celui qui dit : ce qui est à moi est à moi et ce qui est à toi est à toi, c'est la mesure moyenne - bénoni ; certains disent : c'est la mesure de sédom. 2) Celui qui dit ce qui est à moi est à moi et ce qui est à toi est à moi, c'est la mesure du âm haharets – l'homme ordinaire. 3) Celui qui dit : ce qui est à moi est à moi et ce qui est à toi est à toi, c'est la mesure de l'intègre – h'assid. 4) Celui qui dit : ce qui est à moi est à moi et ce qui est à toi est à moi, c'est la mesure du rachâ – impie ».

Avant de nous lancer dans une étude plus approfondie de cette michna et de comprendre ces quatre caractéristiques de l'homme assez particulière, on peut déjà noter un point, commun entre quatre propositions de définition de l'homme : l'homme se définit par son rapport à l'autre et plus précisément à son rapport qu'il a avec la possession ! L'homme vit beaucoup dans l'avoir et se définit comme tel. Comment j'aborde la question de "ce que j'ai" et de "ce que l'autre a" ? C'est là que se joue l'enjeu de l'homme. En simple mon rapport à l'avoir est ce qui définira qui je suis.

Dans le discours de l'homme et dans sa façon de vivre en conséquence, l'auteur de la Michna voit quatre types d'homme : le moyen – ou le sédomite, l'ordinaire, l'intègre et enfin l'impie. Cela veut dire que lorsque nous parlons de l'avoir nous parlons de facto de l'état de l'homme. Bien évidemment l'avoir (avec un grand A) ne se limite pas à son avoir matériel mais à son avoir tout entier qui inclut également son psychique, son intellect, son spirituel, tout ! Il est intéressant de constater que lorsqu'une personne nous paraît mal dans sa peau on lui dit "qu'est-ce que tu as ?!" (plutôt que de lui dire "qu'est-ce que tu n'as pas"). L'humeur de l'autre nous la définissons à travers ce qu'il "a". Mais attention, cette étude n'est pas ciblée vers l'autre mais vers soi, je veux dire qu'on va s'intéresser à "ce que JE suis" et non à "ce que l'Autre est". Parce qu'encore un point commun entre ces quatre caractéristiques, l'homme ne se définit pas en disant à l'autre ce qu'il est mais en disant aux autres ce qu'il est lui-même. Je n'adresse pas un discours à l'autre pour lui dire qui il est, j'adresse le discours de "mon moi" pour dire qui je suis.

D'ailleurs, est c'est encore un point commun entre ces quatre caractéristiques, l'homme va se définir dans "ce qu'il dit", l'auteur de la michna a employé le verbe *haomère*. Le "dire" est l'expression de mon être ! Le "dire" est la définition de l'homme. C'est ainsi que certains commentateurs de la Hagada expliquent la formule "h'ah'am ma hou omer" le h'ah'am dit ce qu'il est, "rachâ ma hou omère" le rachâ dit ce qu'il est ! Je suis ce que je dis ! Pour synthétiser ce premier volet je dis que l'homme renferme deux verbes : 1) l'Avoir, 2) le Dire. L'homme n'est pas celui qui possède ou dépossède l'autre, mais c'est celui qui dit, affirme, formule ce qu'il est à travers ce qu'il a et ce que les autres ont.

Au moment où j'écris ces lignes j'apprends avec effroi, amertume et tristesse le décès de notre Grand Maître le Génie de la Génération Rav Ovadia Yossef ztsal, il était un Homme véritable dans toute sa splendeur et sa grandeur. Nous avons subi une perte énorme.

Toute la Yéchiva porte le deuil suite au décès de notre Maître le Génie Rav Ovadya yossef zéh'ère tsadik livrah'a.

Que dire ? Que penser ? Qu'allons-nous devenir ? Qui va nous guider ? Qui va nous éclairer ? Qui va nous enseigner ? Qui va nous montrer la voie de la vérité, de la piété, de l'amour du prochain, de l'amour de D'IEU, de l'amour de la Tora ? Nos repères sont confus ! Notre référence s'est éteinte ! "Ne restons pas insensibles envers l'Homme qui a eu tant de sensibilité et de dévouement pour sa génération » a dit son fils le Richon Létsion Rav Itsh'ak Yossef chalita.

Que chacun et chacune, tout âge confondu, consacre une prière et une étude journalière pour l'élévation du géant de notre génération Rav Ovadya Yossef ben Gorgia ztsal.